



Extrait du registre des délibérations 2026

DELIBERATION Conseil Municipal

Département du Vaucluse
Commune de Jonquerettes

Séance du 25/06/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 12
Nombre de suffrages :
16

Date de la convocation
19/06/2026

Délibération 46-2026

**Objet Rectification erreur
matérielle – Annule et
remplace délibération
28/2026 – Désignation
représentant au Syndicat
Mixte Forestier**

L'an deux mille vingt-six, le VINGT CINQ JUIN l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans la salle culturelle, sous la présidence de Dominique ANCEY, Maire

Etaient présents :

Dominique ANCEY, Daniel LECUYER, Laurent CARRE, Marc MUSCAT, Brigitte NEF, Daniel BELLEGARDE, Valérie DJOUADI, Isabelle FENOILLERE, Xavier ANGLES, Silvère BENALI Mary-Jane ROUSSEL, Gaëtan BELLANCA

Procurator(s) :

JM POUWELS donne pouvoir à Laurent CARRE, Natacha BENALI donne pouvoir à Silvère BENALI, Pascale VERNHES donne pouvoir à Marc MUSCAT, Bernard MONTOYA donne pouvoir à Gaëtan BELLANCA,

Excusées : Anne BLANC, Magali HERNANDEZ, Emilie LEBOUCHER

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Marc MUSCAT

Vu les articles L2121-33, L 2122-25, L 5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté préfectoral n°3398 du 28 octobre 1987 portant création du syndicat mixte de défense et de valorisation forestière modifié,
Vu l'arrêté préfectoral N°SI2010-17-0050 PREF du 17 mai 2010 portant modification des statuts du syndicat mixte de défense et de valorisation forestière,

Considérant que la décision d'institution du syndicat a prévu pour les communes membres la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant.

Considérant qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal du 20 mars 2026, il convient d'élire un délégué titulaire et un délégué suppléant

Considérant l'erreur de rédaction de la délibération 28/2026

Il est proposé de nommer Monsieur Marc MUSCAT comme titulaire et non Jean Marie POUWELS

Le Conseil municipal, ouï le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **APPROUVE** la désignation
 - **Titulaire : Marc MUSCAT**
 - **Suppléant : Pascale VERNHES**
- **DONNE** pouvoir à Mme le Maire ou son représentant à passer tous les actes nécessaires à l'application de cette décision

Le Secrétaire de séance,
Marc MUSCAT

Le Maire

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Dominique ANCEY



- certifie exécutoire la présente délibération
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication, ou d'un recours gracieux devant la commune conformément aux modalités contentieuses en vigueur à la date de l'acte

25/06/2026

MAIRIE DE JONQUERETTES
Numéro interne de l'acte : 46-2026